Compte rendu du Conseil d'Ecole du 9 Octobre 2020

Enseignants : VIEIRA Estelle, MOKRANI Odile, STAMM Angélique, ENJALBERT Céline, HOAREAU Isabelle, GRASSY Olivia, TOUPIN Monique, PINOL Maeva, MONDON Béatrice, FONTAINE Gael, MEGARUS Isabelle, PAULIN Nicole, LARIVAIN Roze, DAGES Cynthia, TECHER Gisèle, IMARE Claudia, ALBERT Christine.
Parents : CHARBONNET Sonia, GAMALEYA Raissa, BURLET Nathalie, PAUS Olivier, LAVAREL Linda, BEN HAMIDA Nadège, SILOTIA Dominique, HOARAU Martine, TIOUTOU Kelly
Mairie : BERNON Nadège, CONFUCIUS Christine autre : PONTALBA Yves (IK)
Absents excusés : STERLINGOTS Magalie, BARROCO Eve, VIENNE Laurent, PAILLERON Martine, ROYER Carole, IEN.

1) **Résultats des élections de parents d'élèves du 2 octobre 2020**

672 Inscrits, 356 votants, bulletins blancs ou nuls 36, exprimés 320
53 % de participation, 1 seule liste libre. 18 postes pourvus
Sont élus titulaires:
CHARBONNET Sonia, VIENNE Laurent, GAMALEYA Raissa,
BALLOCO Eve, CLAIN Sylvie, BRUGUIER Carole, PAUS Olivier, STERLINGOTS Magalie, BURLET Nathalie, LAVAREL Linda, TIOUTOU Kelly, AMILY Carmen, BONADIO Vanessa, GUILLEMEAU Fanny, BEN HAMIDA Nadège, SILOTIA Dominique, HOARAU Martine, LOUISIN Aurélie
Sont élus suppléants:
SILVA Marie Hélène, LATCHIMY Isabelle, DEVIN Jill

2) **Votes des différents règlements**

- Vote du règlement intérieur du Conseil d'Ecole adopté à l'unanimité
- Vote du règlement intérieur de l'école Mario Hoarau adopté à la majorité moins une abstention.

Un exemplaire de ce règlement sera distribué à toutes les familles à la rentrée d'octobre. Un document sera joint afin que les parents attestent l'avoir reçu et d'en avoir pris connaissance. (cahier de textes ou de liaison). Il sera affiché à l'entrée de l'école et publié sur le blog.

3) **Organisation pédagogique 2020/2021**

PS : VIEIRA Estelle : 27 élèves PS/MS : MOKRANI Odile : 23 PS/5 MS
MS: STAMM Angélique : 28 MS MS: PAILLERON Martine : 29 MS
GS: HOAREAU Isabelle: 26 GS GS: ENJALBERT Céline: 27 GS
5 ATSEMS PS : LEGROS Marie Céline PS/MS : CARPY Laetitia MS1 : LATCHIMY Stéphanie
MS2 : BELHOMME Lydia GS : LEAR Marie Hélène
GS/CP: GRASSY Olivia: 6 GS/18 CP CP: TOUPIN Monique : 26 CP
CP/CE1 : PINOL Maeva: 19 CP/6 CE1 CE1: CHOPIN Nathalie/FONTAINE Gael : 27 CE1
CE1: MONDON Béatrice : 26 CE1 CE1/CE2 MEGARUS Isabelle: 13 CE1/14 CE2
CE2 : PAULIN Monique: 28 CE2 CE2/CM1 : Roze LARIVAIN : 8 CE2/20 CM1
CM1 : ROYER Carole: 27 CM1 CM1/CM2: TECHER Gisèle : 12 CM1/18 CM2
CM2: IMARE Claudia : 31 CM2 Dispositif ULIS : Référente ALBERT Christine 11 élèves
AESH Collective : TRIPONEY Marie Line
AESH Mutualisée: TOUSSAINT Daniela, HOARAU Mariette et LANDAIS Charlène

- Cycle 1: 171 élèves
- Cycle 2: 186 élèves

Cycle 3: 108 élèves soit 465 élèves

4) Mise en place du PIAL

- Le Pôle Inclusif d'accompagnement local, concerne les enfants porteurs de handicap et les AESH mis en place à Saint Leu cette année.
- **3 objectifs majeurs**
- un accompagnement humain défini au plus près des besoins de chaque élève en situation de handicap afin de développer son autonomie et de lui permettre d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun ;
- une plus grande flexibilité dans l'organisation de l'accompagnement humain pour les établissements scolaires et les écoles
- une professionnalisation des accompagnants et une amélioration de leurs conditions de travail.
- **Le principal du Collège Marcel Goulette et IEN de circonscription de Saint Leu sont en charge de cette mise en place.**
- L'école accueille 14 enfants porteurs de handicap.

5) Réseau d'aides intervenant dans l'école

- Une Psychologue de l'Education Nationale : Laura RAKOTOMALA
- Une enseignante spécialisée à dominante relationnelle (G) : Annick CERDAN
- Une enseignante spécialisée à dominante pédagogique E : Aicha SCHOENE
- Des rencontres réseau enseignants directeurs (RRED) ont eu lieu cette période afin de faire le point sur les besoins des élèves.
- 23 demandes pour les maternelles, 68 pour les élémentaires, un certain nombre de ces demandes sont en rapport avec un comportement scolaire non adapté (inattention, agitation, violence physique, verbale demandes d'orientation au cmpea, de prise en charge psychologique etc ….) d'autres pour des difficultés scolaires (retard de langage, difficulté dans l'apprentissage des compétences de bases: en lecture surtout, en mathématiques ..)
- L'usage intensif des écrans à visée récréative entraine des problématiques importantes pour les apprentissages scolaires, une intervention auprès des enfants mais également auprès des parents semble indispensable. L'infirmière scolaire a déjà rencontré les parents des élèves de maternelles, une intervention du réseau « OTE » sera demandé pour les enfants et les parents.

6) Projets pédagogiques à venir

Interventions Monde et Nature

- PS: Bienvenue à la ferme de Tipi: , Lundi 9 novembre 8H30
- GS: Redonnons le sourire à la Terre: Lundi 9 novembre 10h00
- MS: Lili grandit … c'est son anniversaire: Mardi 10 novembre 8h30

Maternelles

- Interventions de la Médiathéque de Piton
- Association « Lire et faire Lire »
- Participation à la Grande Lessive

Elémentaires

- Interventions Planète Mômes
- La folle vadrouille de Noel : P2
- Le palais des 5 sens : P3
- L'eau dans tous ses états : P3
- Echanges de services mis en place
- Anglais/activités artistiques/danse/Histoire Géographie entre plusieurs enseignants
- Mise en place d'ateliers de lecture/maths en P3 pour les CP
- Ateliers du vendredi après-midi C3 dans le cadre d'échanges de service
- Projet Artistique et Culturel : « 1er juin des écritures théatrales» pour le mois de juin
- Sortie à la ferme coco CE2/CM1
- Sortie au Musée du Volcan GS
- Concours Eureka pour les CM1 et les CM2 à voir avec le Collège
- Projet à mettre en place autour de l'alimentation, le gaspillage alimentaire, le comportement à la cantine

7) Hygiène et Sécurité

Actuellement l'ensemble du territoire est maintenu au niveau : VIGIPIRATE "SECURITE RENFORCÉE - RISQUE ATTENTAT":

Rappels

- l'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte.
- un contrôle visuel des sacs peut être effectué.
- l'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée.
- Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.
- **En école primaire,** il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.
- Les directeurs d'école doivent contacter la mairie pour identifier en commun d'éventuels travaux de sécurisation des espaces vulnérables à réaliser.

Crise sanitaire COVID

- Le port du masque est obligatoire à l'intérieur et aux abords de l'établissement.
- Les gestes barrières doivent être respectés par tous.
- Les parents doivent s'assurer de ne pas déposer un enfant présentant des signes suspects. Ils sont dans l'obligation de prévenir l'établissement si leur enfant est testé positif au covid-19.
- Les élèves d'école primaire qui ont un camarade de classe positif à la covid-19 ne sont plus considérés comme "contacts à risque", ils peuvent continuer à être scolarisés.
- Les personnels en école primaire ne sont plus considérés comme cas "contact à risque" s'ils ont côtoyé un élève non masqué positif à la covid-19.
- Dans la circonstance où trois élèves d'une même classe (pas de la même fratrie) seraient positifs à la covid-19, alors les élèves et les personnels de la classe doivent être considérés comme cas "contacts à risque".
- Les locaux sont systématiquement nettoyés et aérés selon le protocole en vigueur.

RSST: Registre de santé et sécurité au travail consultable au bureau de direction peut être rempli par les usagers (parents, enseignants, personnels communaux). C'est sur celui-ci que seront consignées toutes les remarques et suggestions relatives aux problèmes d'hygiène et de sécurité.`

INCENDIE: 1er exercice incendie obligatoire effectué le mardi 5 octobre

PPMS (plans de mise en sécurité) des usagers sont mis en place et communiqués au Rectorat et à la Mairie, ceux-ci concernent

- Risques Naturels et Technologiques (Evènements météorologiques dangereux, TMD, ICPE)
- Risques Sociétaux : (Intrusion malveillante, alerte à la bombe)

Les exercices obligatoires seront mis en place en P2 (PPMS RS) et P3 (PPMS RN)

En cas de fait réel les parents ne doivent pas venir à l'école chercher les enfants qui seront mis en sureté par les enseignants selon les protocoles prévus

Saison cyclonique et EMD 2020/2021

- EMD= Evénement météorologiques dangereux (fortes pluies, forts vents, fortes houles..) événement soudain, parfois très localisé
- Cyclone= Vents supérieurs à 100km/h, rafales de plus de 150km/h, pluviométrie et érosion des sols ++, annoncé avec anticipation
- EMD ou alerte orange impactant le département hors temps scolaire= Ecole fermée
- EMD ou alerte orange impactant le département durant le temps scolaire = Les autorités décident de fermer les écoles, le directeur et les enseignants procèdent à l'évacuation de l'établissement selon le PPMS et les consignes des autorités de Police.
- EMD localisé sans fermeture des écoles = PPMS RN (retour à la normale ou évacuation décidé par le Maire)
- Phases d'alerte (pré alerte, alerte orange, alerte rouge, alerte violette, phase de sauvegarde)
- Feuillet de renseignement en cas d'alerte orange sera distribué aux familles à la rentrée d'octobre

8) Utilisation des locaux scolaires

- Convention signée avec la Mairie de Saint Leu et « INITIATIVES KARTIES » association dirigée par Monsieur PONTALBA .

Pour l'utilisation des locaux scolaires hors temps scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 07h00 à 7h50 puis de 15h30 à 18h00 hors vacances scolaires ainsi que les mercredis de 07h00 à 16h00 hors vacances scolaires) : activités socio éducatives;

- Convention temps scolaire avec la ligue de l'Enseignement opération « Lire et faire Lire » programme culturel tendant à développer le plaisir de la lecture et la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants par l'intervention de lecteurs bénévoles. Madame STERLINGOTS

9) Mairie

- De nombreuses interventions des services pour la sécurisation de l'école (bouteilles de gaz sécurisées, portail d'entrée, descentes d'eau, lattes en bois, urinoir etc..)
- Les revêtements de sols de la maternelle ont été entièrement refaits avant la rentrée
- Interventions des services dans l'école planifiées pour des travaux courants les 27 et 28 octobre
- Mise à disposition d'un Assistant de Direction depuis le 01/10, Monsieur TRENOUL Alexandre
- Rencontres régulières entre la directrice et les services de la vie scolaire.
- Rencontre Madame BERNON adjointe à la Vie scolaire et parents élus mardi 5 octobre concernant les demandes de travaux.
- La directrice demandera à la police municipale de passer régulièrement afin de contrôler les stationnements gênants aux abords de l'école (parking handicapé et passages protégés peu respectés)
- La Mairie souhaiterait mettre en place un service périscolaire, avec des activités organisées lors de la pause méridienne et après l'école (anglais, mandarin…activités sportives, culturelles, patrimoniales…) rendez-vous prévu avec l'Inspecteur de la Circonscription en Octobre.
- La carte scolaire devrait être modifiée (les demandes de dérogation pour Mario Hoarau seront refusées pour les nouvelles inscriptions 2021/2022.
- Les demandes de travaux ou d'aménagements sont nombreuses et la Mairie est dans l'obligation de faire des choix. Un devis de 120000 euros a été déposé pour les toiles d'ombrage
- La Mairie demande que les parents fassent leurs demandes exclusivement à la Directrice de l'Ecole qui en fera une synthèse et communiquera avec les services.
- La construction d'un parking est envisagée.

10) OCCE et USEP

Solde du compte OCCE à la rentrée : 1682,19 euros. La coopérative scolaire sert à financer différents projets (sorties, spectacles, matériels et livres pour la classe…), paiement de l'assurance pour tous les élèves : 813,75 euros à noter que les enseignants payent également une adhésion de 10 euros.

Photos scolaires : Les parents élus seront invités à choisir le photographe de leur choix parmi les propositions déposées au bureau de direction. Néanmoins, seules les photos de classe seront réalisées, il n'y aura pas de prise de vue individuelle.

Kermesse avant la fin de l'année ? Non vu le contexte sanitaire actuel, peut être mise en place d'une tombola (USEP ou autre) à définir ultérieurement.

Solde du compte USEP à la rentrée : 1796 euros. Les activités sportives de l'USEP sont momentanément suspendues mais plusieurs sorties sont prévues dans l'année en fonction du contexte sanitaire. Photos scolaires : Les parents élus seront invités à choisir le photographe de leur choix parmi les propositions déposées au bureau de direction.

11) Questions diverses

Mise en place de l'accompagnement éducatif en P2 de 40 à 60 min (encadré par les enseignants volontaires à la pause méridienne ou après la classe) autorisation parentale indispensable, soutien scolaire, arts, culture, eps.
L'affichage du nom des enseignants absents n'étant pas autorisé pour cause de RGPD, un nom sera donné aux différentes classes.

Séance levée à 18H20 Béatrice RELLUI